




LES CONSEILS DES CHEVAUX EN RÉGION

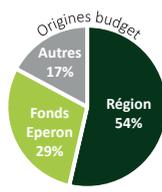
Des équipes et des moyens au service du développement



Les 16 Conseils des Chevaux, présents dans toutes les régions métropolitaines et ultramarines, assurent la représentation transversale de la filière équine dans les territoires.



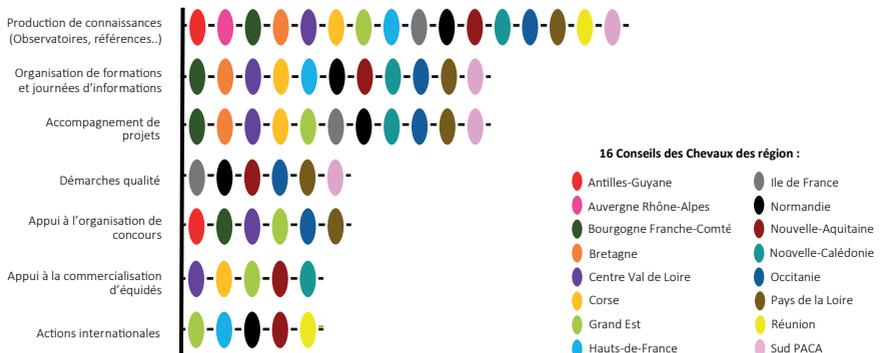
Ils emploient 20 Équivalent Temps Plein, et mobilisent également leurs partenaires régionaux sur de nombreuses actions.



Leur budget annuel, évidemment variable d'une région à l'autre, est avant tout abondé par le soutien de leur Conseil Régional (à hauteur de 72 485 € en moyenne).

Le financement du fonds Eperon permet ainsi de mobiliser localement les moyens au service du développement de la filière : 3 euros mobilisés sur la filière pour 1 euro du Fonds Eperon. Ils permettent ainsi le fléchage de plus de 2 millions d'euros annuellement sur la filière équine, toujours dans une logique de projets.

Des actions variées pour l'accompagnement de la filière



Les Conseils des Chevaux construisent les **plans de développement régionaux** en s'appuyant sur les Observatoires Économiques Régionaux et sur leur expertise favorisée par une **approche transversale**. Ils viennent en appui des projets (réflexion et assistance à maîtrise d'ouvrage), favorisent la diffusion de la connaissance et la montée en compétence des professionnels, soutiennent la valorisation, la commercialisation des produits et les démarches de qualité... **Leur plasticité est leur force : à chaque région ses priorités et ses solutions.**

La mobilisation de financements en région

Les fonds régionaux

Les Conseils des Chevaux sont systématiquement associés aux plans filières, avec une écoute de la part du Conseil Régional qualifiée « d'excellente ».

Les 6 plans filière existants flèchent un budget pluriannuel de plus de 53 millions d'euros sur les filières régionales, dont près de 10 millions d'euros pour la seule année 2019.

Ces moyens sont toujours ciblés en priorité vers les professionnels (très souvent des aides aux investissements, à la valorisation des produits, etc.) et vers les structures de la filière : Conseil des Chevaux (100 % des cas), Comité Régional d'Équitation (83 % des cas), Associations d'éleveurs, Sociétés de courses...

Les aides en dehors des plans filière représentent pour leur part 197 847 € en moyenne par région, là encore fléchées vers les professionnels (aides à l'installation, aides dans le cadre de démarches de qualité...) et les structures de la filière : Comité Régional d'Équitation (71 % des cas), Conseils des Chevaux (28 % des cas), Associations d'éleveurs, Sociétés de courses...

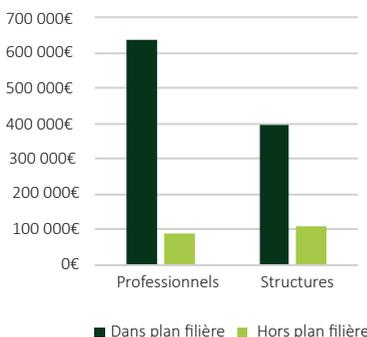


Figure 1. Montant moyen annuel des aides accordées par région.

Cofinancements du Fonds Eperon et Fonds Européens

Les Conseils des Chevaux favorisent la mobilisation de financements pour tous les projets : parmi les projets actuellement en cours suivis et accompagnés par les Conseils des Chevaux, 19 ont été soutenus par le fonds Eperon (à hauteur de 0,4 millions d'euros) et 5 par des financements européens FEADER ou FEDER (à hauteur de 1,8 millions d'euros) pour un montant total des dossiers respectivement de 1,7 millions d'euros et 3,8 millions d'euros.

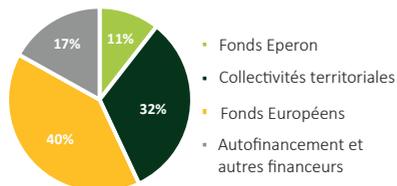


Figure 2. Cofinancement des dossiers régionaux (tous les dossiers).



Figure 3. Cofinancement des dossiers régionaux n'ayant pas bénéficié de financements européens.



©HIPPODROME STRASBOURG

Le rôle fédérateur des Conseils des Chevaux

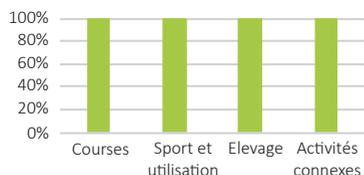


Figure 4. Part des Conseils des Chevaux intégrant chaque secteur d'activité

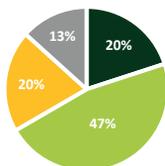
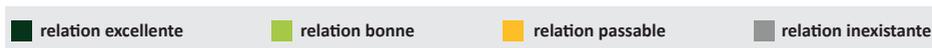
L'ensemble des secteurs de la filière sont représentés dans tous les Conseils des Chevaux :

- le secteur course au travers des fédérations régionales, hippodromes, associations ou syndicats d'éleveurs...,
- le secteur du sport et utilisations (Comités Régionaux d'Équitation, tourisme équestre, spectacle équestre...),
- les associations régionales d'éleveurs, ainsi que les structures représentant les races locales,
- les activités connexes (clusters, pôles, vétérinaires, formation, recherche...).

Les relations institutionnelles et les partenariats

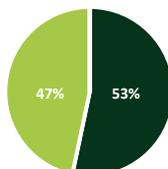
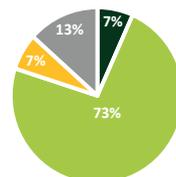
La recherche permanente de l'efficience par la collaboration

Tous les Conseils des Chevaux travaillent en relation étroite avec leurs partenaires régionaux. Le partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles, déjà bien établi dans de nombreuses régions, se renforce.



Chambre d'Agriculture : 4 Conseils siègent au COREL et 5 dans les comités d'élevage.

Services décentralisés de l'Etat : Direction Générale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



Institut Français du Cheval et de l'Equitation : Tous les Conseils travaillent en partenariat avec les délégations territoriales pour de l'appui aux dossiers techniques et du partage d'informations.

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural : 4 Conseils siègent aux comités régionaux/départementaux. 3 Conseils reçoivent des notifications lorsqu'un dossier équin est présenté.

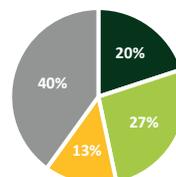


Figure 5. Répartition des différents types de relations qu'entretiennent les Conseils des Chevaux avec avec leurs partenaires.

Le Conseil Régional : le partenaire naturel de tous les Conseils des Chevaux

Si tous les Conseils des Chevaux ont un accès facile aux élus de leur Région, 6 présidents de Conseils des Chevaux ont un contact direct et personnel avec le Président de Région. Les relations techniques sont également qualifiées de bonnes ou excellentes.



Figure 6. Nombre de Conseils des Chevaux en contact direct avec les services de la région.